



# Les politiques départementales de protection de l'enfance en Ile de France : panorama, tensions et perspectives

**Mardi 22 mai 2018 de 9h00 à 12h45**

**Dans les locaux de l'Armée du Salut  
60 rue des Frères Flavien 75020 Paris**

Les politiques publiques en matière d'action sociale et plus particulièrement celles relevant de la protection de l'enfance, sont aujourd'hui au cœur de l'actualité avec des évolutions fortes en matière d'orientations politiques, de commandes publiques, de pilotage, de prises en charge, de financements, d'éventuelles nouvelles répartitions de compétences, etc....

Dans un contexte actuel de fortes contraintes budgétaires, les mises en œuvre hétérogènes des lois de 2007 et 2016 relatives à la protection de l'enfance ont un impact majeur sur l'accompagnement des enfants et de leurs familles. L'affirmation d'une réelle prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, telle que rappelée et définie dans la démarche de consensus coordonnée par Madame Martin Blachais et remise à la ministre en février 2017, se heurte parfois à des réalités politiques divergentes et complexes.

Force est de constater que la complexification administrative imposée par le législateur conduit à de nouvelles pratiques dans notre champ d'activité. Elle attribue cette place particulière à des cabinets de conseil, les érige en experts auprès des payeurs (Conseils départementaux) et relègue les professionnels de terrain représentés par le Secteur Associatif Habilité au mieux en coparticipants. Il s'agit là d'un changement de paradigme.

**Sur une idée de sa Commission Protection de l'Enfance, l'Uriopss Île-de-France propose à ses adhérents de faire le point sur les évolutions des différentes politiques départementales de protection de l'enfance.**

Nous avons demandé au Cabinet de Conseil ENEIS qui intervient auprès de nombreux Départements (dans la conduite de l'élaboration et la mise à jour de schémas départementaux de protection de l'enfance, etc...), mais également auprès de nombreuses associations (pour réaliser les évaluations externes, ou/et élaborer et mettre à jour des projets associatifs et des projets de service...) de nous présenter son analyse des grandes évolutions en Ile-de-France et des perspectives pour la protection de l'enfance, telles qu'il les appréhende en tant qu'observateur privilégié des problématiques et tensions à l'œuvre.

Cette présentation sera soumise à débat avec les participants et sera suivie d'un temps d'échanges autour de quatre thématiques fortes en protection de l'enfance. Celui-ci permettra de réfléchir ensemble et de porter une parole politique commune auprès des pouvoirs publics.

**09h00**    **Accueil café**

**09h15**    **Introduction de la rencontre**

- **Amaëlle PENON**, Directrice de l'Uriopss Île-de-France
- **Fabienne ZELLNER**, Directrice générale de la Sauvegarde de l'Adolescence à Paris et co-présidente de la commission protection de l'enfance de l'Uriopss Île-de-France
- **Eric GHOZLAN**, Directeur du pôle enfance de l'Oeuvre de Secours aux Enfants et membre du Conseil National de la Protection de l'Enfance et co-président de la commission protection de l'enfance de l'Uriopss Île-de-France

**09h30**    **Panorama des politiques départementales de protection de l'enfance en Île-de-France et mise en perspective, quel avenir pour la protection de l'enfance ?**

***Stéphane DURIN**, Directeur associé du Cabinet ENEIS et auteur de l'ouvrage Protection de l'Enfance, Nouveaux modes de prise en charge, paru chez Territorial Editions en janvier 2018*

**10h30**    **Echanges avec les participants**

**11h**        **Pause**



**11h15 Echanges et débats autour de quatre thématiques fortes en protection de l'enfance :  
Où en sommes-nous et quelle parole porter auprès des pouvoirs publics ?**

💧 **Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) :**

L'accueil des MNA mobilise de plus en plus les services de l'aide sociale à l'enfance et vient bousculer les pratiques habituelles de la protection de l'enfance.

Comment développer une prise en charge et un accompagnement adapté aux besoins de ce nouveau public ayant subi un long parcours géographique et souvent traumatique ? Comment tenir compte des spécificités de sa vulnérabilité, l'aider à s'insérer et préparer son autonomie avec le risque qu'il ne puisse légalement rester en France ?

*Introduction par **Benoit Menard**, Directeur Général d'Espoir CFDJ*

💧 **Les Jeunes Majeurs :**

La tendance à la réduction du nombre de contrats jeunes majeurs observée depuis plusieurs années se confirme. Les contraintes financières des départements les conduisent à se recentrer sur leur socle de compétences obligatoires et à réduire leur engagement dans des politiques dont ils estiment qu'elles relèvent de la responsabilité de l'Etat.

A partir de la réalité d'un établissement du Val d'Oise et du département de la Seine-Saint-Denis, quelles préconisations pour assurer l'accès à l'autonomie de ces jeunes ?

*Introduction par **Nathalie Sanz**, Directrice d'établissement à Mars 95 et **Mireille Verdier**, Présidente d'Idée 93*

💧 **La prévention spécialisée :**

La prévention spécialisée a développé des pratiques professionnelles basées sur l'idée que, quel que soit le jeune, son avenir est à construire et il nous faut partir de ce qu'il est pour fonder l'amorce d'un nouveau devenir.

Partie intégrante du champ de la protection de l'enfance, est-elle, du fait de son rapport au territoire et aux élus et de ses modes d'action, considérée comme une intervention socio-éducative singulière ?

*Introduction par **Mireille Le Yaouanq**, Directrice Générale Adjointe de la Fondation Jeunesse Feu Vert*

💧 **Les placements :**

L'afflux de MNA et la gestion des situations les plus complexes concentrent les efforts de la plupart des départements en protection de l'enfance. Alors que le nombre de décisions de placement ne diminue pas, la réflexion sur les dispositifs d'accueil en placement semble passer au second plan et devenir essentiellement une question de gestion de places et de gestion budgétaire.

Dans ce contexte, comment les structures associatives peuvent-elles contribuer à la réflexion, apporter leur expérience, dans le respect de leur projet d'accueil, mais aussi en prenant en compte les contraintes des départements ?

*Introduction par **Marc Chabant**, Directeur du Développement à la Fondation Action enfance*

**12h 45 Clôture de la rencontre**

**Amaëlle PENON**, Directrice de l'Uriopss Île-de-France

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations sur la rencontre :**

Gabrielle de Guillebon, conseillère technique santé et protection de l'enfance à l'Uriopss Île-de-France  
[g.deguillebon@uriopss-idf.fr](mailto:g.deguillebon@uriopss-idf.fr) – 01.44.93.27.05